

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH-EXP(2018)R3
15/05/2018

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE REDACTION SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION
ET LIENS AVEC D'AUTRES DROITS DE L'HOMME
(CDDH-EXP)**

RAPPORT

3^e réunion
25-27 avril 2018

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption du projet de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP) a tenu sa troisième réunion à Strasbourg du 25 au 27 avril 2018. La liste des participants figure à l'Annexe I. L'ordre du jour tel qu'il a été adopté figure à l'Annexe II.

2. Le Président, M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne) souhaite la bienvenue aux participants à la réunion et les remercie pour les nombreux exemples de pratiques nationales qu'ils ont soumis. A ce stade, 26 Etats membres et des représentants de la société civile ont transmis leurs contributions.

3. M. Alfonso de SALAS, Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme, explique les difficultés budgétaires actuelles du Conseil de l'Europe, qui ont de sévères répercussions sur le programme des travaux de l'organisation.

Point 2 : Discussion portant sur le mandat pour 2018 et 2019 et sur les contributions reçues

4. Les invités suivants :

- Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale en égalité de genre, Direction générale de la Démocratie
- Mme Silvia GRUNDMANN, Chef de la Division Médias et gouvernance de l'internet et M. Emir POVLAKIC, Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
- Mme Simona GRANATA-MENGHINI, Secrétaire adjointe, Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), DGI

exposent leurs travaux pertinents et soumettent des commentaires sur l'avant-projet de texte du projet de Guide, fournissant également d'utiles références à d'autres documents qui peuvent être consulté lors de la finalisation du projet de texte.

5. M. Stefano VALENTI, Agent chargé des relations extérieures, Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et M. Menno ETTEMA, Unité "Non au discours de haine et coopération", avaient déjà transmis des contributions substantielles, lors de la réunion précédente.

Point 3 : Discussion portant sur un Guide de bonnes pratiques sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, notamment dans les sociétés culturellement diverses

6. Mme Merete BJERREGAARD, Secrétaire du CDDH-EXP, explique d'abord que le texte préliminaire du Guide, qui a été préparé sous la supervision du Président, comporte autant que possible, les exemples de pratiques nationales transmises, (voir la compilation, document CDDH-EXP(2018)02 daté du 19 avril 2018). Le texte préliminaire du projet de Guide prend également en compte les travaux pertinents entrepris pas d'autres secteurs du Conseil de l'Europe ainsi que par d'autres organisations internationales et régionales.

a) discussion d'ordre général

7. Le Groupe tient ensuite une discussion d'ordre général sur le texte préliminaire de projet de Guide de bonnes pratiques. Bien que certaines pratiques nationales soumises n'aient pas encore été évaluées et de fait pas encore considérées comme étant de bonnes

pratiques, il est convenu d'ajouter au titre du Guide "et prometteuses" aux "bonnes pratiques". Les critères de sélection de bonnes pratiques figurant dans le projet de Guide, doivent être expliqués dans l'introduction qui doit aussi indiquer que les pratiques ne peuvent être considérées comme exhaustives et que l'évaluation de leur efficacité n'entre pas dans le champs d'action du Groupe.

8. Dans de nombreux domaines, les exemples soumis par les Etats membres reflètent différentes approches aux défis émergents, que d'autres Etats membre pourraient aborder dans leurs réflexions. Leur inclusion dans le guide vise à à démontrer les diverses approches et à donner un aperçu des éventuelles réponses dans des contextes nationaux différents.

9. A la lumière des contributions reçues, le Groupe convient d'apporter quelques changements mineurs à la structure du Guide tout en maintenant la structure globale telle qu'approuvée préalablement par le CDDH.

10. Par ailleurs, il convient d'ajouter au Projet de Guide une section comportant des conclusions visant à décrire certaines tendances générales et à mentionner les défis existants (tels que l'absence de définitions communes au niveau européen et le manque de données et de recherche dans le domaine des désinformations (fausses informations) et du "discours de haine").

11. Enfin, le Groupe convient de la nécessité de coordonner étroitement ses travaux avec le Groupe de rédaction du CDDH sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme (CDDH-INST.

b) examen de l'avant projet de texte

12. Le Groupe procède à une première lecture du texte préliminaire du projet de Guide, paragraphe par paragraphe. Il propose un certain nombre de modifications tant sur le fond que sur la forme.

13. Sous la supervision du Président, le Secrétariat est appelé à inclure les corrections spécifiques faites lors de la réunion dans une version révisée du text du projet de Guide qui sera envoyé aux participants. Les participants auront un délai d'une semaine pour vérifier le texte révisé.

c) Prochaines étapes vers la finalisation du projet de guide

14. Le Président fera rapport à la réunion du bureau du CDDH les 17-18 Mai, et à la réunion du CDDH des 19-22 juin, des résultats des travaux du Groupe de rédaction. Il attirera également l'attention sur les domaines dans lesquels de bonnes pratiques supplémentaires seraient les bienvenues. En outre, le Groupe serait reconnaissant pour toute orientation que le CDDH pourrait lui fournir en vue de finaliser le projet de texte, lors de sa prochaine réunion.

Point 4 : Echange de vues sur des propositions de suivi

15. Le Groupe discute de l'éventualité de travaux de suivi sur la liberté d'expression et ses liens avec d'autres droits de l'homme sur la base de notes présentées par le Secrétariat. Le Groupe note que dans ce domaine, de nombreux travaux ont déjà été entrepris par d'autres secteurs du Conseil de l'Europe ainsi que par d'autres organisations internationales et régionales.

16. En particulier, le Groupe note la nécessité exprimée par l'APCE et l'ECRI de fournir davantage de précision concernant les définitions du discours de haine et le renforcement de la coopération entre les Etats pour combattre la dissémination du discours de haine en ligne ou hors ligne.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS**AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Elshan BAYRAMOV, adviser, Human Rights Protection Unit, Department of Work with Law Enforcement Bodies, Administration of the President of the Republic

ESTONIA / ESTONIE

Ms Maris KUURBERG, Government Agent before the European Court of Human Rights, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

FRANCE

Mme Anne-Sophie SIRINELLI, Rédactrice, Sous-direction des droits de l'homme Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères et du développement international

GERMANY / ALLEMAGNE (Chair)

Mr Hans-Jörg BEHRENS, Head of Unit IVC1, Human Rights Protection; Government Agent before the European Court of Human Rights, Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz

Dr. Martin ROSENBAUM, Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz

GREECE

Ms Myrto GERMANI, Conseillère juridique, Représentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe

HUNGARY / HONGRIE

Mr Zoltan TALLODI, Agent before ECHR, Ministry of Public Administration and Justice

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Doina MAIMESCU, Adviser in the Department of Analysis and Execution of the ECtHR Judgments, General Department Agent for the Government, Ministry of Justice

MONTENEGRO

Ms Valentina PAVLIČIĆ, Representative of Montenegro before the European Court of Human Rights

NORWAY / NORVEGE

Ms Maria EDVARSEN, Ministry of Justice

POLAND / POLOGNE

Ms Malgorzata KWIEDACZ, Ministry of Foreign Affairs

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Dr. Grigory E. LUKIYANTSEV, Deputy Director, Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Dominique STEIGER LEUBA, Collaboratrice scientifique, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public, Unité Protection internationale des droits de l'homme

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L’EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE”

Ms Elena BODEVA, Office of the Minister, Ministry of Foreign Affairs

TURKEY / TURQUIE

Ms Burcu TASYAPAN, Department of Human Rights, Ministry of Justice

Mme Aysen EMÜLER, Expert juridique, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l’Europe

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Mr Stephen LOWE, Team Leader Democracy & Equality, Human Rights & Democracy Department, Foreign & Commonwealth Office

OBSERVERS/OBSERVATEURS

HOLLY SEE / SAINT SIEGE

M. Jean-Pierre SCHOUPPE, Professeur à la faculté de droit canonique de l’Université Pontificale de la Sainte Croix, Rome

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l’Europe

M. Jean-Bernard MARIE

M. Didier SCHRETTTER, Vice-président de la Commission éducation et culture

Conference of european Churches (CEC) / Conférence des églises européennes (KEK)

Rev. Sören LENZ, Executive Secretary

Comité directeur sur les médias et la société de l’information / Steering Committee on Media and Information Society - (CDMSI)

Mr Emir POVLAKIĆ, Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting, Communications Regulatory Agency

RAPPORTEUR

Mrs Kristine LICE, Government Agent, Representative of the Government of Latvia before International Human Rights Organizations, Ministry of Foreign Affairs

INVITEES / INVITES

Ms Carlien SCHEELE, Senior Gender Equality Adviser, Directorate General of Democracy
Conseillère principale en égalité de genre, Direction générale de la Démocratie

Ms Silvia GRUNDMANN, Head of Division, Division Media and Internet Governance / Chef de Division, Division Médias et gouvernance de l’internet

Ms Simona GRANATA-MENGHINI, Deputy Secretary / Secrétaire adjointe, European Commission for Democracy through law (Venice Commission) / Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)

Mr Stefano VALENTI, External Relation Officer, Secretariat of the European Commission against Racism and Intolerance / Agent chargé des relations extérieures, Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

SECRETARIAT

DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit Council of Europe / Conseil de l'Europe

Mr Alfonso DE SALAS, Secretary to the CDDH / Secrétaire du CDDH, Head of Division / Chef de Division, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Ms Merete BJERREGAARD, Head of the Human Rights Development Unit / Chef de l'Unité "Développement des droits de l'homme", Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, *Secretary of the CDDH-EXP/ Secrétaire du CDDH-EXP*

Mme Lauryane LENEVEU, Trainee/stagiaire, Human Rights Development Unit / Unité "Développement des droits de l'homme", Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Mme Corinne GAVRILOVIC, Assistant/Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Grégoire DEVICTOR
Lucie DE BURLET
Nicolas GUITTONNEAU

Annexe II

ORDRE DU JOUR

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA REUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CDDH(2017)R87 Addendum III	Analyse de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres instruments du Conseil de l'Europe en vue de fournir des orientations complémentaires sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, notamment dans les sociétés culturellement diverses (tel qu'adopté par le CDDH lors de sa 87 ^e réunion, 6–9 juin 2017)
	POINT 2 : DISCUSSION PORTANT SUR LE MANDAT POUR 2018 ET 2019 ET SUR LES CONTRIBUTIONS REÇUES
CDDH-EXP(2018)01	Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-EXP pendant le biennium 2018–2019 et extrait pertinent du rapport de la 88 ^e réunion du CDDH (5–7 décembre 2017)
CDDH-EXP(2018)02 <i>Bilingual</i>	Compilation des bonnes pratiques reçues d'Etats membres ainsi que du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme
	POINT 3 : DISCUSSION PORTANT SUR UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES SUR LA MANIERE DE CONCILIER LA LIBERTE D'EXPRESSION AVEC D'AUTRES DROITS ET LIBERTES, NOTAMMENT DANS LES SOCIETES CULTURELLEMENT DIVERSES a) Discussion d'ordre général sur un Guide de bonnes pratiques b) Examen de l'avant projet de texte en vue d'un Guide de bonnes pratiques
CDDH-EXP(2018)03	Avant projet de Guide de bonnes pratiques sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, notamment dans les sociétés culturellement diverses
	<i>(vers 11h00, mercredi 25 avril)</i> POINT 4 : ECHANGE DE VUES AVEC D'AUTRES ORGANES PERTINENTS DU CONSEIL DE L'EUROPE
	Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale en égalité de genre, Direction générale de la Démocratie

	M. Stefano VALENTI, Agent chargé des relations extérieures, Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
	Mme Silvia GRUNDMANN, Chef de Division, Division Médias et gouvernance de l'internet
	Mme Simona GRANATA-MENGHINI, Secrétaire adjointe, Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)
	POINT 5 : ECHANGE DE VUES SUR DES PROPOSITIONS DE SUIVI
CDDH-EXP(2018)04	Eléments pour un avant-projet de propositions en vue des travaux de suivi
	POINT 6 : ADOPTION DU RAPPORT DE REUNION
	POINT 7 : QUESTIONS DIVERSES